ANTI-ADHÉRENT 50166

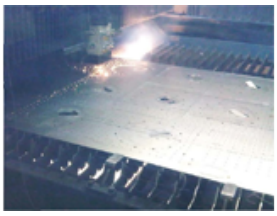
Anti-adhérent paintable

Gamme : Anti-adhérents

Agrément aérospatiale
n° SA 429

N'empêche pas l'adhérence des peintures







Présentation

ANTI-ADHERENT 50166 est un produit spécialement mis au point pour empêcher l'adhérence des projections ou scories lors de la découpe au laser.

Propriétés

- S'applique sur tous les métaux (aciers, inox, titane, etc.), sans les tacher ni les altérer.
- **ANTI-ADHERENT 50166** est garanti sans silicone, sans charge métallique ni solvant chloré.
- **ANTI-ADHERENT 50166** présente l'avantage d'être émulsionnable et de s'éliminer facilement à l'eau.
- Des agents anticorrosion empêchent la formation de rouille après la découpe.
- Il ne fume pas et il ne perturbe pas la mise en peinture ultérieure.
- **ANTI-ADHERENT 50166** supprime les opérations de polissage et de brossage.
- Le point éclair est 52°C et la température d'auto-inflammation est > 200°C.
- **ANTI-ADHERENT 50166** est validé par l'Aérospatiale sous le numéro SA 429.

POINTS FORTS

- Anti-adhérent spécifique découpe laser
- Garanti sans silicone
- S'élimine par simple rinçage à l'eau
- Agents anticorrosion
- Ne tache pas
- N'empêche pas l'adhérence des peintures

Utilisateurs

Toutes industries : aérospatiale, constructions métalliques : services entretien, de réparation de formage, etc.

Mode d'emploi

ANTI-ADHERENT 50166 s'emploie pur ou dilué jusqu'à 50%.
Pulvériser au moyen d'un PSI sur les pièces à découper pour les protéger, en couvrant correctement toute la surface.
L'élimination du produit peut s'effectuer par essuyage, au nettoyeur haute pression ou par des opérations de dégraissage en bain.

Conditionnement / Sécurité / Stockage

Bidon de 30L.
Réf. : ANT00650.

Stocker en emballages d'origine bien fermés.

1809273

Z.A.E Champagne
07302 TOURNON CEDEX
Tél. 04 75 08 90 00
Fax. 04 75 08 90 29
commercial@rcifrance.com
www.rcifrance.com